

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beauvais, le 4 juillet 2022.

UN CONTRAT « EAU & CLIMAT » POUR LE TERRITOIRE DU BASSIN VERSANT DU THERAIN : 4 ANS ET UN PROGRAMME D' ACTIONS ESTIME A PLUS DE 5,3 M€ POUR RELEVER LE DÉFI DU BON ÉTAT DES EAUX.

#BONETAT #CLIMAT #LESINFEAU

Vendredi dernier, à l'hôtel d'agglomération du Beauvaisis, Pascale MERCIER, directrice territoriale des Vallées d'Oise de l'agence de l'eau Seine-Normandie, Jean-Louis VANDE BURIE, président du Syndicat des intercommunalités de la vallée du Thérain, et 7 autres partenaires ont officialisé leurs engagements en signant un contrat de territoire « eau et climat » 2022-2025.

Les 8 acteurs du territoire* se mobilisent autour d'un programme de 24 actions ciblées prioritaires en faveur de l'atteinte ou la préservation du « bon état » des ressources en eau, de la biodiversité et bénéfiques pour l'adaptation au changement climatique du bassin versant du Thérain. Un investissement évalué à plus de 5,3 M€ et une aide prévisionnelle de l'agence de l'eau Seine-Normandie d'environ 4,2 M€ sur la période de 4 ans.

« Ce contrat est un bel exemple de partage d'objectifs à l'échelle d'un bassin versant, ce qui en fait un terreau propice à l'émergence d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux » explique Pascale MERCIER. *« L'agence de l'eau Seine-Normandie est engagée aux côtés des partenaires locaux et partage avec eux une vision transversale de l'eau. »* confirme-t-elle.

Pour Jean-Louis VANDE BURIE : *« Le contrat nous permet de pouvoir réaffirmer que la question de l'eau est un sujet essentiel à prendre en compte dans nos politiques. Cette ambition doit se doubler d'un accompagnement pédagogique pour expliquer le sens et la portée de nos investissements ».*

Priorité à la restauration des cours d'eau et milieux humides

Retrouver le fonctionnement naturel des rivières est un enjeu prioritaire car il permet de faciliter l'accès des espèces aux zones refuges et donc de favoriser et protéger la biodiversité des cours d'eau et des zones humides présentes sur le bassin versant du Thérain. Les diagnostics révèlent que certains tronçons de cours d'eau du Thérain ou de ses affluents, risquent de ne pas atteindre le bon état d'ici 2027 du fait de leur morphologie très dégradée : les effets cumulés du cloisonnement des cours d'eau par des ouvrages, l'impact du ruissellement et des pressions de l'élevage tendent à fragiliser « le bon état » écologique.

Pour répondre à ces enjeux, le contrat prévoit d'intervenir sur des secteurs de cours d'eau en restaurant leur sinuosité, en agissant sur le lit du cours d'eau ainsi qu'en accompagnant des propriétaires privés dans l'aménagement d'ouvrages qui entravent la libre circulation piscicole et sédimentaire. Des actions ciblées sont aussi nécessaires pour éviter le piétinement des berges par le bétail.

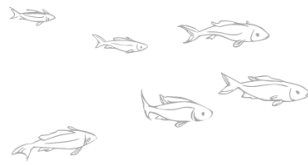
7000 hectares de zones humides identifiées sur le territoire du bassin versant du Thérain feront l'objet d'une attention particulière. Elles jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau et sont pourtant menacées par les activités humaines et les changements globaux. Un diagnostic en cours de réalisation déterminera leur état de conservation et les actions à intégrer dans les plans de gestions communaux ou privés afin de préserver ces véritables amortisseurs des dérèglements climatiques.

Le contrat s'attachera également à diagnostiquer les axes d'érosion et de ruissellements du territoire afin d'agir en intervenant sur les lieux de production ou en amont des réseaux et en limiter les désordres de façon efficace. 6 postes d'animation sont mobilisés afin de mener à bien les missions connexes : diagnostic du territoire, plan d'actions hiérarchisé en concertation avec les élus et acteurs de l'eau du territoire puis mise en œuvre des actions prioritaires du présent contrat et leur suivi.

CONTRAT "EAU & CLIMAT" 2022 - 2025 POUR LE TERRITOIRE DU BASSIN VERSANT DU THÉRAIN

4 ans & 5,3 M€

DE TRAVAUX PRÉVISIONNELS
POUR RELEVER LE DÉFI DU
"BON ÉTAT" DES RESSOURCES
EN EAU.



Répondre à 3 enjeux, en 24 actions ciblées.

- 1 RETROUVER LE FONCTIONNEMENT NATUREL DES RIVIÈRES.**
Rétablir la sinuosité des cours d'eau, rétablir la libre circulation piscicole et sédimentaire, protéger les berges.
- 2 PROTÉGER LES 7000 HECTARES DE ZONES HUMIDES.**
Mieux les connaître pour les protéger.
- 3 INTERVENIR SUR LES AXES D'ÉROSION ET DE RUISSELLEMENT AGRICOLE DU TERRITOIRE.**

*Structures signataires du contrat : Le Syndicat des intercommunalités de la vallée du Thérain (SIVT) / La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) / La Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique / Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Hauts-de-France / La commune d'Abbecourt / La commune d'Hondainville / La commune de Mello / La Commune de Montreuil-sur-Thérain.



Visionner le film événement de signature

[Lien](#)

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère en charge de l'Environnement et le ministère en charge des Finances. Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

Elle met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux : collectivités locales, industriels, artisans agriculteurs ou associations, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du programme « Eau & climat » 2019-2024, doté de 3,84 milliards sur 6 ans, élaboré et adopté par le comité de bassin. Ce programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau, la capacité de s'organiser et les moyens de faire face aux évolutions climatiques.

La politique contractuelle programme « Eau & climat » 2019-2024 » constitue un élément important de ce programme pour mobiliser les acteurs. Cette mobilisation est primordiale dans les territoires à enjeux eau et biodiversité, les plus exposés aux conséquences du changement climatique du fait de problèmes de qualité ou de quantité d'eau préexistants et répondre aux défis de l'adaptation au changement climatique. Elle se décline notamment par la mise en œuvre de contrats de territoire eau et climat.

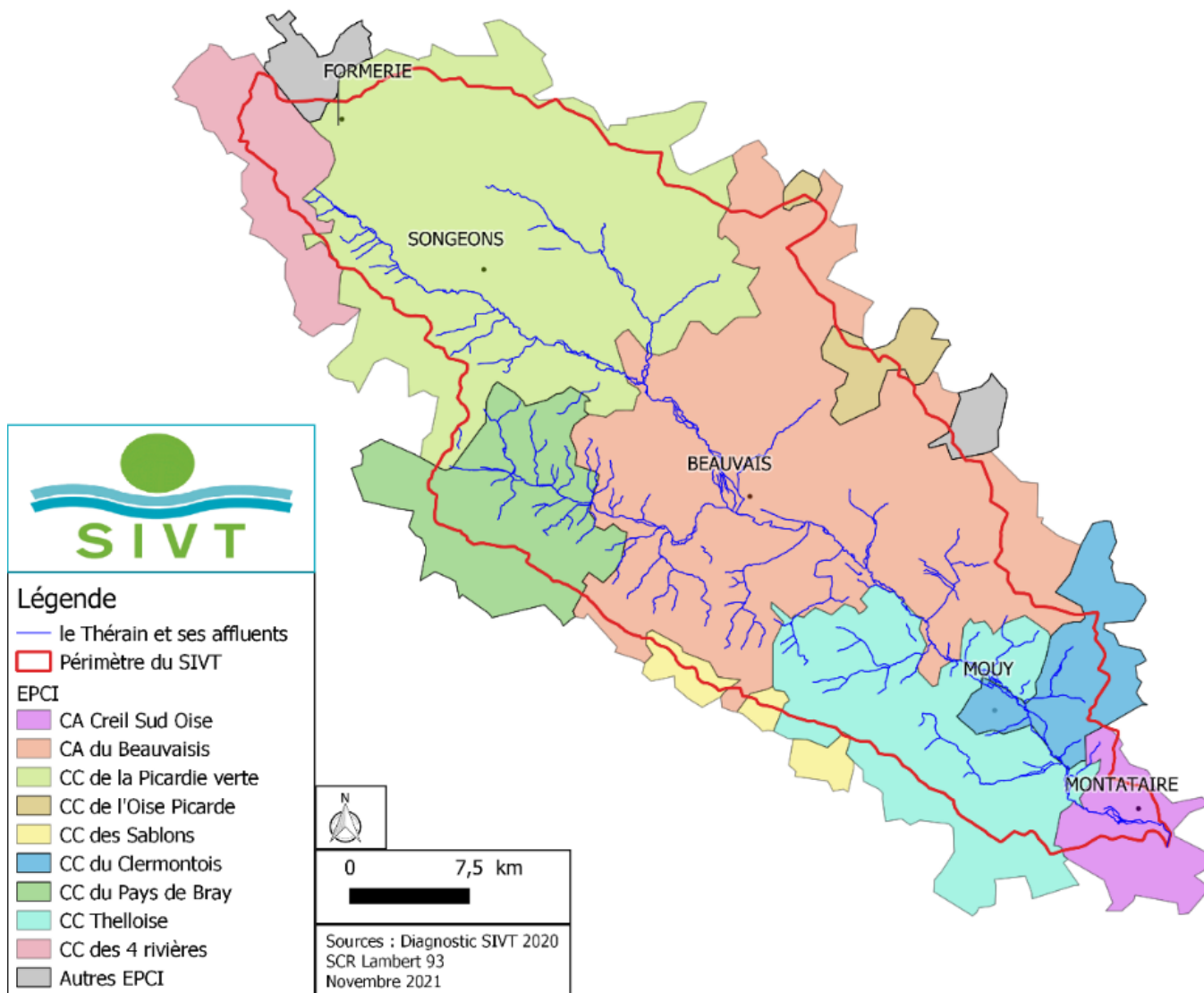
www.eau-seine-normandie.fr



Contact presse

Agence de l'eau Seine-Normandie
 Marie-Anne Petit
 Tél. 06.61.58.91.74
 Mél : petit.marie-anne@aesn.fr

LE TERRITOIRE... En BREF



La superficie du bassin est de 1219 km² et s'étend sur le département de l'Oise principalement (1188 km²) et sur le département de la Seine Maritime (31 km²). Le bassin versant se situe à l'ouest du département, 169 communes sont situées au sein de ce bassin et 43 sont traversées par le Thérain.